



# Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



■ Sarah Stuebner  
conseillère municipale  
en charge du service  
jeunesse.

## Les heures belles de la jeunesse

Mener une politique de la jeunesse dans un village comme le nôtre n'est pas chose si facile ! Les nouveaux modes de communication, les offres culturelles multiples, l'accès facilité aux loisirs, les aspirations nouvelles... tout peut prédestiner un décalage entre une proposition d'activité faite par la ville et les attentes de ce public... très actif. Alors les élus ont confié à la plus jeune d'entre eux la lourde charge d'imaginer pour les jeunes

les destinations les plus choisies, les activités les plus fun et surtout de coordonner le tout pour que l'ambiance indispensable à la réussite d'un séjour soit la plus agréable.

Je suis très heureuse de clôturer la « saison blanche 2015 » par un article qui prouve, si besoin était, tout l'engagement de nos plus jeunes pour ces séjours sportifs et festifs, en dehors des frontières du village.

**P 2-3**  
Retour en images

**P 4-5**  
La jeunesse en hiver

**P 6-7**  
Place à la place !

**P 8-9**  
Travaux de forage

**P 10-11**  
Toutes les actions

**P 12-13**  
C'est la fête au village !

**P 14-15**  
Chaleurs estivales, prudence !

**P 16**  
Infos pratiques

Un village rénové

## Place à la nouvelle place !

/// Pages 6 et 7



08/05/2015



## 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

À Vert-le-Grand comme dans de nombreuses communes, la célébration du 8 Mai 1945 a eu un caractère particulier. En effet, cette année 2015 marque le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération. La cérémonie s'est tenue sur la nouvelle Place, où l'on a pu voir un monument aux morts totalement restauré. La fanfare « Les Blues Harmony » présente pour ce jour de commémoration a joué afin de rendre hommage aux hommes et femmes morts pour la France.

Jean-Claude Quintard, Maire de la commune a prononcé entre autres ces mots : « 70 ans après, nous célébrons la mémoire de ces innombrables femmes et hommes de France et des pays alliés, victimes et acteurs de cette terrible guerre... Pour autant, nous célébrons aussi le début d'un espoir. Ne l'oublions jamais le 8 Mai 1945 ; les femmes et les hommes qui voyaient la victoire des alliés, voulaient aussi un monde différent, un monde plus juste, un monde plus libre, un monde plus humain. En 2015, envers et contre tout, je dis qu'il faut nous souvenir de cet espoir et tout faire pour continuer à contribuer, à notre place, à sa réalisation même si la crise nous ronge dans toutes ses dimensions économiques financières, sociales, sociétales et donc politiques ».

Face à un parterre de Grandvertois venus pour l'écouter, ces mots forts de sens, ont eu une résonance auprès de chacun, qui s'est alors rappeler l'importance du devoir de mémoire afin d'honorer ceux qui ont perdu la vie pour leur pays.



21/03/2015

## L'arrivée du printemps... ça se fête !

Ils étaient 150 à se retrouver dans la Salle Henri Boissière afin de célébrer l'arrivée du printemps. Après de longs mois passés au chaud, il était temps de sortir et de profiter de la douceur de ces premiers jours printaniers.

À partir de 20h et jusqu'au petit matin la fête a battu son plein grâce à DJ Domi animation qui a su gérer l'animation de la soirée d'une main de maître. Après que chacun se soit régalé avec les petits plats préparés par Salih, le boucher du village, très nombreux sont celles et ceux qui ont profité de la piste de danse. Joie, bonne humeur et danses endiablées ont rythmé cette soirée des plus réussies !



11/04/2015

## Carnaval des écoles

L'heure du Carnaval a sonné et avec lui son lot de déguisements. Il y en a de toutes les couleurs et pour tous les goûts : enfants, parents et professeurs s'en sont encore donné à cœur joie cette année ! Les écoles maternelle et primaire, en charge de l'organisation avaient choisi comme thème pour le bonhomme de carnaval « la sorcière » ! Les rues ont été inondées de monde ; tous les participants ont fièrement exhibé leurs beaux déguisements. Pour finir la mise à flamme a été réalisée dans la prairie du domaine de Saussaye. Un moment haut en couleurs qui a fait la joie de tous.



18/04/2015

## > Sous le signe de la culture

La commission culture connue pour proposer des activités très appréciées des Grandvertois, a encore frappé fort ! Après avoir visité le musée de la grande guerre à Meaux, c'est sur le chantier archéologique de Guédelon que se sont rendus les 48 chanceux de la commune. Le groupe a été accueilli par une conférencière qui forte de son enthousiasme pour ce lieu, a su leur transmettre sa passion et son savoir. Après un moment de détente... pique-nique pour les

uns ou passage à la taverne pour les autres, une visite libre a permis à chacun de partir à la rencontre des lieux et des divers ateliers proposés. Une journée plus que positive qu'il faudra assurément renouveler !



08-09-10/05/2015

## > Outre-manche pour découvrir Wingham

Le weekend du 8 mai a été marqué par le jumelage qu'entretient Vert-le-Grand avec Wingham. Ce partenariat fût l'opportunité pour 30 Grandvertois de traverser la Manche pour rejoindre le temps d'un week-end leurs familles de correspondants anglais. Tous s'étaient donnés rendez-vous sur la Place de la Mairie pour prendre le car en direction de Dunkerque et son port, le vendredi après-midi afin de faire la traversée à bord d'un Ferry. Un moment inoubliable pour certains qui n'avaient jamais

pris le bateau ! Le samedi, chacun a pu librement découvrir la ville : certains ont visité des jardins anglais, des parcs et même un château ! Puis l'heure du déjeuner a sonné et c'est sous forme de pique-nique, loisirs favori des anglais que nombreux se sont ravitaillés. Le dimanche, avant de laisser repartir leurs hôtes, les anglais avaient commandé un cochon grillé à la broche... convivialité et gourmandise étaient de mise pour achever ce beau week-end.



30/05/2015

## > Initiation pêche à la truite



Cette année, le comité des fêtes a organisé une après-midi dédiée à l'initiation à la pêche à la truite. 6 mois de préparation ont été nécessaires pour cadrer et organiser l'événement. 50 enfants ont participé accompagnés de leurs parents. Les lignes étaient à peine lancées dans l'eau que les truites n'ont pas arrêté de mordre aux hameçons. Entre 5 à 15 poissons pêchés par enfant. Les parents y ont pris goût. Vers 17h, le goûter bien mérité a été servi avec, en plus, le soleil qui nous a fait l'honneur d'être au rendez-vous. Les plus courageux ont prolongé la soirée autour d'un barbecue commun. Une belle réussite ! Pour des raisons de sécurité, et aussi pour passer un moment convivial, cette activité n'a pu se faire sans la participation des adultes. 280 truites ont été lâchées quelques jours avant dans les douves du château ; ce ré-empeuplement a été réalisé par un pisciculteur de Méréville. Le financement de cette opération a été pris en charge par la société Vermilion (somme versée : 500 €), qui a répondu favorablement à la demande de mécénat du comité des fêtes. Tout le matériel de pêche a été acheté par le comité des fêtes. Chaque participant est reparti avec sa canne en guise de récompense.

**Attention, nous vous rappelons que cette opération a été organisée à titre ponctuel, et que la pêche est formellement interdite dans l'enceinte du domaine de la Saussaye.**

06/06/2015

## > Une journée dédiée à l'environnement

« Essonne Verte – Essonne Propre », projet lancé par le Conseil Général depuis plusieurs années, organise une fois par an une journée dédiée au respect de l'environnement, afin de sensibiliser les Grandvertois à cette cause. Cette année, la Commission Embellissement a fait visiter à une cinquantaine d'habitants le parc de la Saussaye, site qui pourrait accueillir un parcours de santé pédagogique. Les participants ont pu se promener dans le parc et recueillir des explications sur les futurs aménagements. Ils ont aussi pu découvrir l'exposition « Zéro-phyto » : des panneaux ludiques qui présentent les alternatives possibles aux désherbants chimiques habituellement utilisés. Enfin, un projet pédagogique, sous forme d'activité manuelle a porté sur la construction d'un hôtel à insectes. Une petite niche entièrement construite à base de palettes, de feuillages, de pailles et de nichoirs, pour un résultat 100 % écologique. La mise en place de composteurs est également proposée ; ceux-ci sont disponibles à l'achat auprès de la Mairie. À l'issue de la matinée, les habitants qui avaient participé au concours « maisons fleuries et maisons illuminées » en 2014, ont été conviés à la remise des prix, suivi du traditionnel pot de l'amitié en présence de Monsieur le Maire et la Commission Embellissement.

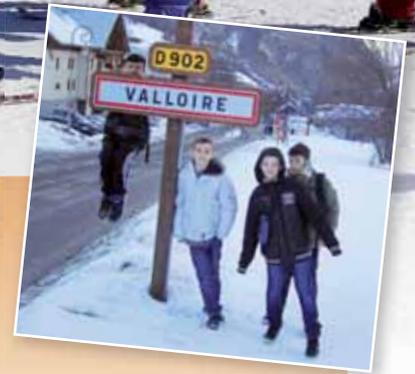




Centres de loisirs et Service Jeunesse

## La « saison blanche » 2015

Même si nous ne sommes plus au temps des « jolies colonies de vacances » mises en valeur par Pierre Perret dans ce refrain inoubliable, l'idée pour un jeune Grandvertois de pouvoir quitter le foyer familial pour quelques jours de liberté reste très alléchante ! Entre le service Jeunesse destiné aux 12-17 ans, le centre de loisirs du village et le centre Charlie Chaplin, les enfants et adolescents de la commune n'ont que l'embaras du choix pour imaginer s'adonner à de nombreuses activités, été comme hiver, en dehors des frontières du village. Séjours adaptés, encadrement professionnel, lieux choisis, confort d'hébergement, convivialité à toute épreuve... toutes les conditions sont réunies pour les plus belles vacances. L'hiver est propice à l'apprentissage du ski... retour sur la « saison blanche » 2015 !



### Saint-François et l'Edelweiss

Saint-François-Longchamp, c'est le nom de la station... l'Edelweiss, c'est le nom du chalet. Le séjour s'est déroulé du 14 au 21 février derniers et ils sont 31 jeunes âgés de 7 à 11 ans à y avoir participé. 13 jeunes du village et 17 autres du centre de loisirs Charlie Chaplin, dans un chalet qui s'est révélé très confortable



et surtout très pratique à 200 mètres du premier télésiège. Activité principale : le ski ! Comment pourrait-il en être autrement ! Bien qu'à y regarder de près, la luge et autres glissades improvisées, sans parler des batailles de boules de neige, s'insèrent toujours dans un programme préalablement défini... Mais le ski reste donc le sport en fête durant ces séjours avec pour objectif quand même de parfaire sa technique voire d'apprendre tout simplement à en faire. Les cours sont encadrés par les traditionnels moniteurs de l'ESF qui prennent en charge quatre groupes constitués en

fonction du niveau de chacun. Débutants, une ou deux étoiles, l'objectif est concentré sur le passage au niveau supérieur avant le retour en campagne Grandvertoise. Le 4<sup>e</sup> groupe étant constitué d'enfants très bons skieurs ne nécessitant pas de cours.

Dans la journée, le programme est calé sur les horaires du ski avec un lever et un petit-déjeuner échelonné entre 8h et 9h, un premier retour au chalet vers midi pour le déjeuner... puis de nouveau les pistes après un court repos et avant les veillées du soir tant attendues.

## Ils prennent la parole Sarah Stoebner, conseillère municipale en charge du service jeunesse

« Le Service Municipal de la Jeunesse intervient au sein de la commune auprès des 12 - 17 ans. Il a pour objectif de contribuer à l'intégration par les jeunes des règles de vie en société, des valeurs citoyennes et de partage tout en les responsabilisant et en suscitant leur intérêt pour leur environnement, la culture, l'art et le sport. Notre volonté est à chaque fois de pouvoir adapter notre offre à leurs attentes en privilégiant le plaisir et la convivialité. »



### Au service des jeunes !

Il y a déjà quelques années, sur le mandat dernier, la municipalité a mis en place un « Service Jeunesse » au service des jeunes. Entre les activités d'un jour et les réunions festives locales, les animateurs du service, selon la volonté de l'élue en charge (Cf. interview ci-dessus), organisent des séjours à l'extérieur avec des objectifs de développement bien précis mêlés de temps de loisirs attendus pendant les vacances. Charles, animateur référent du séjour ski jeunesse 2015, a été missionné pour mettre en place un programme au centre UCPA de Valloire entre les 21 et 28 février derniers.

12 jeunes, de 13 à 15 ans, de tous niveaux, débutants comme experts, se sont rendus dans cette station de Savoie pour une formule « 100 % sport » ! Au choix, ski ou snowboard, avec cours en groupe pour affiner le style, concours de free-style ou jeux olympiques d'hiver après les cours et soirées défis avant la nuit réparatrice. Charles retiendra de son séjour le progrès considérable fait par quelques jeunes arrivés sans expérience aucune et revenus avec 2 étoiles au pull à Vert-le-Grand. De très bons retours des participants ont incité le Service Jeunesse à réunir le

groupe de skieur au « k'fée du Koing » le 22 mai pour se remémorer les souvenirs et leur remettre une clef usb individuelle remplie des photos de la semaine. Belle organisation et belle initiative !

### Centre de loisirs L'été sera marin...

À peine les skis rangés au placard que les jeunes pensent aux vacances d'été et aux éventuelles propositions de séjours du service. Le prochain est en train de voir le jour, il pourrait se dérouler en Normandie du 18 au 27 août avec, cette fois-ci bien sûr, des activités en relation directe avec l'élément principal trouvé sur place : la mer. Pêche à pied, char à voile, catamaran... Il sera temps pour les jeunes de regarder l'horizon estival et l'horizon tout court avec plénitude. Dans tous les parcours de vie, la municipalité n'oublie personne, surtout pas les jeunes qui ont nécessité de faire tous les apprentissages de la vie, seuls ou en groupe, pendant ces temps choisis de vacances où l'esprit de chacun est sans doute plus libéré pour apprendre tout en profitant du bonheur des autres.

### Le Centre Charlie Chaplin

La commune adhère à l'association Charlie Chaplin avec les communes de Vert-le-Petit, Echarcon et le Comité d'Entreprise de la SNPE. Cette association gère un Centre de Loisirs, habilité pour 60 enfants, et propose des activités tout à fait similaires au Centre de Loisirs de Vert-le-Grand. Il accueille des enfants de 3 à 14 ans. Sont également organisés des sorties à thèmes et des séjours dont le séjour à la neige qui est réalisé avec le centre de Loisirs de Vert-le-Grand. Toute famille habitant au village peut adhérer à cette association. Le coût est calculé au quotient familial : de 1,75 € à 13,75 € pour la demi-journée et de 3,10 € à 23,80 € pour la journée.

### Le « budget Jeunesse »

En créant le Service Jeunesse de Vert-le-Grand, les élus octroient chaque année un budget de 20 000 € répartis de la façon suivante :

- 10 000 € de subvention à l'association qui organise et met en place les activités.
- 10 000 € pour les salaires des animateurs qui encadrent et accompagnent les Ados ainsi que pour les frais de transports.

# Les grands dossiers



Place de la mairie

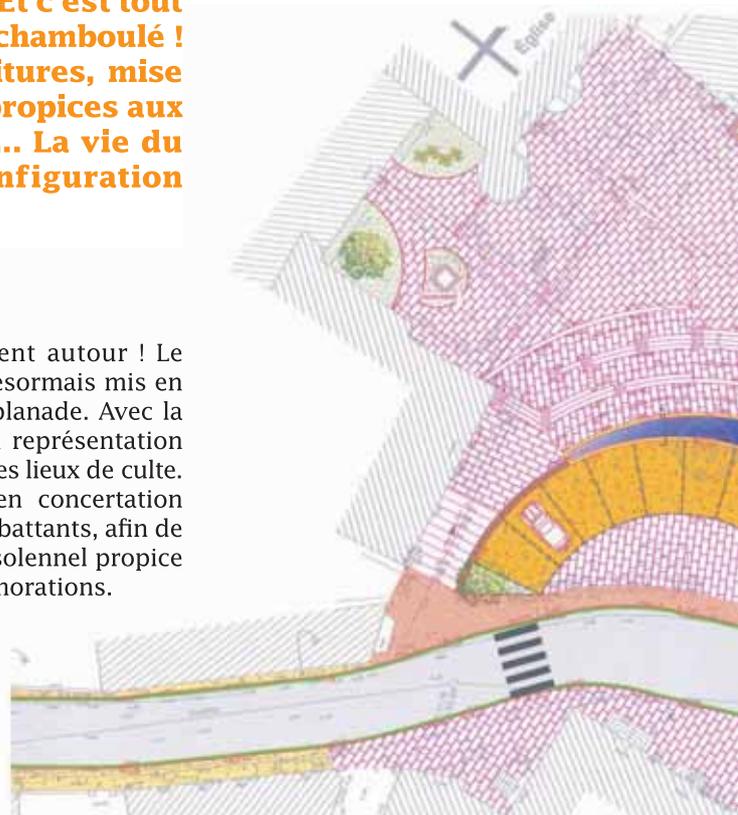
## Elle n'a jamais été aussi belle et accessible !

**Après quelques mois de travaux de réaménagement, la place de la mairie dévoile son nouveau visage. Et c'est tout le cadre de vie de Vert-le-Grand qui s'en trouve chamboulé ! Accessibilité, séparation des flux piétons et voitures, mise en valeur du patrimoine architectural, espaces propices aux moments de convivialité ou de recueillement... La vie du village va pouvoir s'exprimer grâce à une configuration étudiée pour des usages d'aujourd'hui.**



### Monument aux morts

Finis les voitures qui lui tournaient autour ! Le Monument aux Morts se trouve désormais mis en valeur au cœur de la nouvelle esplanade. Avec la mairie et l'église, il participe à la représentation des institutions, de la mémoire et des lieux de culte. Cet aménagement a été conçu en concertation avec l'association des anciens combattants, afin de redonner au monument un cadre solennel propice au recueillement lors des commémorations.



### Panneau d'information lumineux

Un meilleur emplacement et un meilleur affichage pour le nouveau panneau d'information de la place de la mairie. Infos pratiques, annonce des manifestations associatives, des travaux en cours, vie du village... Jamais un panneau d'information n'aura été aussi visible et animé ! D'ailleurs son double a remplacé l'ancien panneau d'information situé près de l'école.



« Les travaux de la place de la mairie s'inscrivent dans un programme d'embellissement, de rénovation et mise en sécurité de l'ensemble des voies du village. La nouvelle esplanade se trouve au coeur géographique, commerçant et institutionnel du village. Elle a été conçue pour être accessible, pratique et sécurisante. Il revient maintenant aux Grandvertois de lui donner une dimension conviviale et chaleureuse en se l'appropriant au quotidien comme lors de rendez-vous festifs ou exceptionnels. »



**Interview**  
Thierry Marais,  
3<sup>e</sup> adjoint en charge  
de la voirie  
et de l'assainissement



### Stationnement

Les flux piétons et voitures séparés offrent une place sécurisée et bien plus accessible en voiture. Au pied de l'esplanade : une zone bleue de stationnement pour favoriser la rotation des véhicules. De l'autre côté de la voie, au niveau des commerces, création de 5 stationnements dits « places 30 minutes ». Il

suffit qu'un véhicule s'y gare pour que le décompte se déclenche. Au bout de 20 minutes de stationnement gratuit, le feu vert passe au rouge clignotant afin d'avertir le propriétaire du véhicule. 10 minutes plus tard, si la voiture est toujours là, le feu vire au rouge fixe et la voiture est verbalisée.

### Trophée de l'innovation pour l'accessibilité des bâtiments communaux

Notre village a obtenu le trophée accessibilité PMR 2015, pour le réaménagement de sa place de la Mairie. Le cheminement, le franchissement de dénivellation ou de passages étroits, la détection des obstacles, la vision, l'écoute, le repérage et la compréhension des lieux, l'orientation, l'information, l'atteinte, la préhension, le repos, la sécurité... Tous ces usages ont été pris en compte pour garantir la liberté d'accès de tous à un espace public de qualité. Les accès aux commerces, aux bâtiments administratifs et de culte ont fait l'objet d'une étude poussée afin de gommer l'ensemble des seuils, marches ou dénivellations.

Depuis la Loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes handicapées.

La Commune de Vert-le-Grand, après concertation avec ses habitants, ses commerçants, ses conseils, s'est attachée à une idée : **ADAPTER L'ESPACE À L'HOMME**

#### ET NON L'INVERSE.

C'est ainsi que les élus se sont mis en situation, seuil après seuil, accès après accès, cheminement après cheminement, de jour comme de nuit, pour attendre un résultat présenté aujourd'hui, avec modestie mais avec un sentiment d'un devoir accompli.



### Accessibilité

Une place de stationnement est réservée aux véhicules transportant des personnes handicapées. Elle donne directement sur la rampe d'accès qui mène, via un cheminement en colimaçon, à l'esplanade située 1,40 m au-dessus de la chaussée (soit une pente de 4 %). De la même façon, l'entrée de l'ensemble des commerces et des bâtiments publics est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

### Les équipements

La place de la mairie est mise en valeur par des équipements spécifiques. Éclairage de la place avec des candélabres, des spots intégrés au sol. Un miroir d'eau dont le jet d'eau est lui aussi éclairé. Des jardinières, de la pierre de taille... L'ensemble crée une unité harmonieuse, conviviale et sécurisante.



### > Montant total des travaux : 900 000 euros

- Études paysagères/urbanistiques
- Études des fluides
- Aménagement
- Équipement

### > Financement

Un investissement entièrement supporté par la commune.

### > La place Autrefois



Église du XIII<sup>e</sup>.



## **Jean-René Plaud - Membre du groupement paroissial Grandvertois au service de la vie religieuse !**

**Dès leur arrivée au village en 1971, Jean-René et sa femme Odile se sont investis dans la vie paroissiale. Ils ont mis leur passion et leur temps au service de l'Église pour accompagner petits et grands dans leur parcours religieux. Après bientôt 45 ans passés au côté des Grandvertois, Jean-René nous offre un témoignage empreint de simplicité, à son image.**

### **Pouvez-vous présenter votre parcours personnel ?**

Je suis né en 1944 dans un petit bourg des Mauges, non loin d'Angers. Marié à Odile, également angevine, nous avons eu 3 enfants et 7 petits-enfants.

En 1971, après quelques années passées à Brétigny-sur-Orge, nous nous sommes installés au Domaine du Guichet à Vert-le-Grand. Le caractère rural, la tranquillité et la possibilité de faire un potager, nous rappelaient la « douceur angevine » et nous permettaient d'installer notre petite famille dans un cadre à dimension humaine, non loin de mon lieu de travail.

### **Comment s'est déroulé votre « rencontre » avec la paroisse ?**

Dès notre arrivée, nous avons pris contact avec les membres de la paroisse et proposé nos services auprès du Père Le Mélinaidre, curé de l'époque. Il animait la vie paroissiale avec Camille Goubet et une petite équipe laïcs. Dans les années 1970, sous l'impulsion du concile Vatican II, la place des laïcs devenait de plus en plus importante. C'est ainsi qu'en mars 1981, avec le Père Pierre Durel et une douzaine d'autres personnes du Groupement Paroissial de Vert-le-Grand, Vert-le-Petit et Echarcon, nous mettions en place la première équipe animatrice.

### **Quels sont vos engagements paroissiaux ?**

Depuis presque 45 ans nous avons œuvré :

- pour l'enrichissement des animations des messes dominicales et des cérémonies (premières communions, les professions de foi, les fêtes de Pâques et de Noël...)
- pour l'enseignement du catéchisme aux enfants et aux collégiens,
- pour la mise en place d'événements festifs tels que les kermesses,
- pour que se constituent des liens amicaux entre tous les « acteurs » de la vie paroissiale, et l'intégration des nouveaux habitants,
- pour que se maintienne une collaboration sincère et amicale avec les diverses associations de la commune, ses responsables et les services communaux.

Les travaux de rénovation et d'aménagement de notre magnifique église mise à notre disposition témoignent de la bonne entente entre l'équipe paroissiale et la municipalité. Les travaux, engagés en 1967 par monsieur Douard et activement soutenus par les équipes successives de monsieur Collot, puis monsieur Quintard, ont fait l'objet d'une cérémonie d'inauguration en octobre 2014 !

### **Et maintenant ?**

Aujourd'hui retraité, mon engagement dans la vie paroissiale demeure, avec des orientations différentes. Je fais partie de l'équipe d'accompagnement des familles en deuil, où j'assume la présidence des sépultures en l'absence de prêtres ou diacres. Toutes ces activités, si je les ai accomplies et si je continue encore en attendant une « relève », c'est grâce à une grande aide de mon épouse et à un travail d'équipe avec les différents prêtres de notre paroisse, actuellement le Père Jeannot Kalyana et bon nombre d'habitants.



# Votre commune change

## Exploitation pétrolière

# Poursuite des travaux de forage conventionnels

**En 2012, la société Vermilion a acquis des champs pétroliers sur les communes de « Vert-le-Grand » et « La Croix-Blanche ». Elle produit aujourd'hui plus de 2 000 barils de pétrole brut par jour, grâce à une dizaine de puits actifs, répartis sur quatre plates-formes de surface, situées sur les communes du Plessis-Pâté, Leudeville et Vert-le-Grand.**

La volonté de Vermilion est de continuer la modernisation des installations et d'optimiser la production de pétrole existante. Après deux années d'études géologiques approfondies, les équipes de géologues et d'ingénieurs de Vermilion ont annoncé l'exploitation de 10 nouveaux puits de pétrole conventionnels sur la concession de Vert-le-Grand et 3 sur celle de Vert-le-Petit. Selon le groupe Vermilion, d'importantes quantités de pétrole restent à extraire sur les concessions de « Vert-le-Grand » et « La Croix-Blanche ». L'exploitation de ces concessions, encadrée par des arrêtés préfectoraux, concerne uniquement l'exploitation de gisements d'hydrocarbures liquides « conventionnels », situés entre 1800 et 2000 m de profondeur.

À terme, ces travaux de développement consisteront à réaliser :

- au maximum 8 nouveaux forages depuis la plate-forme existante « VLG 4 »,
- au maximum 2 nouveaux forages depuis la plate-forme existante « VLG Centre »,
- l'extension de la plate-forme « VLG Centre » pour accueillir les nouveaux puits.

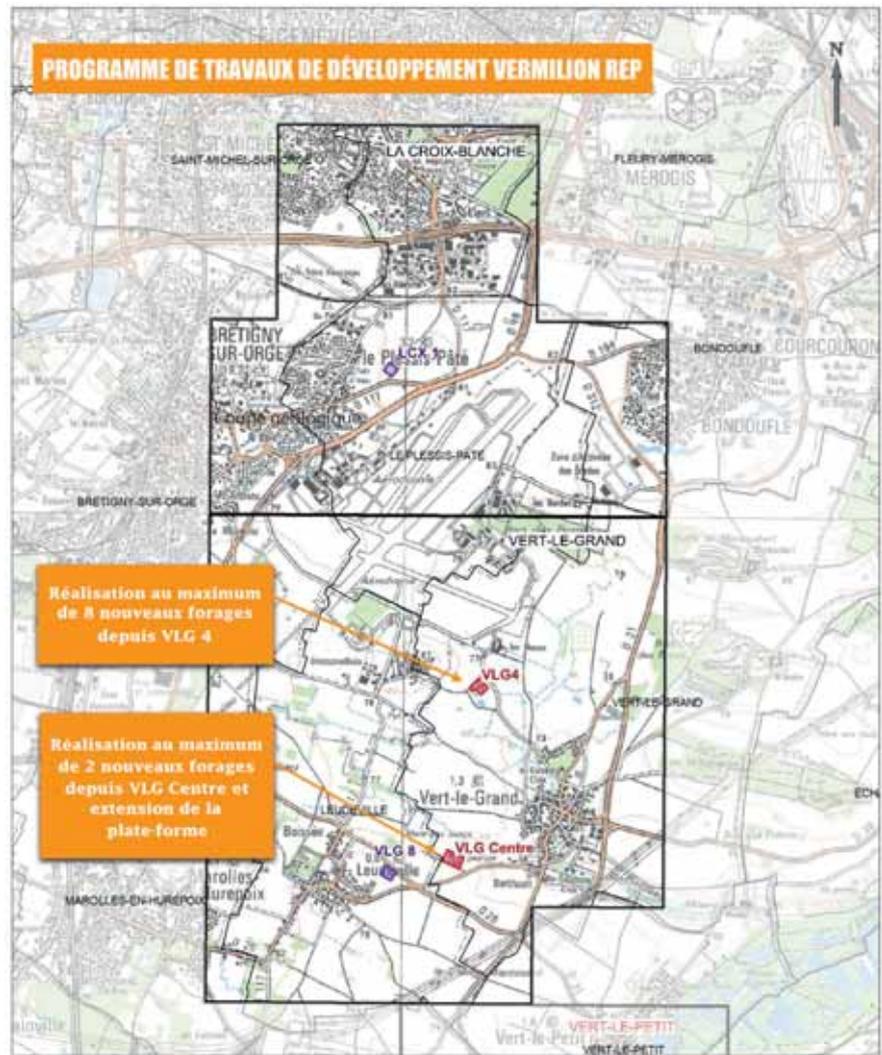
Ces travaux de forage auront pour objectif d'augmenter la durée de vie de ces champs pétroliers (nouvelles réserves), d'augmenter de 16 % la capacité de production des gisements exploités sur les concessions de Vert-le-Grand, et de pérenniser ainsi l'activité de Vermilion en Essonne.

Conformément à la réglementation minière, les nouveaux travaux de forage sont soumis à une demande d'autorisation administrative comprenant une étude d'impact environnemental et une description précise du projet. Le dossier de la demande d'autorisation de travaux déposé par la société Vermilion et soumis à enquête publique, est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux mairies des communes de Vert-le-Grand et Leudeville. Le public peut consulter les dossiers et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

### Toute information par rapport au projet peut être obtenue auprès de :

- la DRIEE Île-de-France – Pôle sous-sol – Tél : 01 71 28 45 00
- la société Vermilion – Service Études – Tél : 05 58 82 95 00

Lien préfecture : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau/Forages-captages-usines>



## > Principe de forage

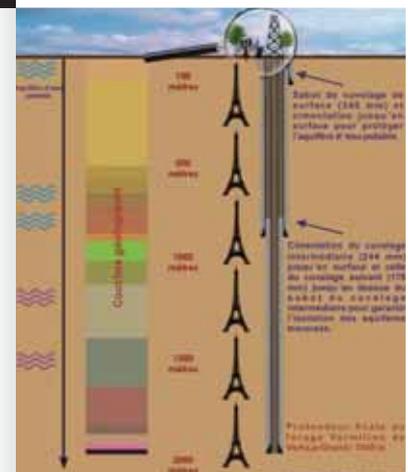


Schéma de principe de forage

La durée moyenne du forage est de 30 jours. La technique du forage dévié utilisée, permet d'atteindre les gisements de « La Croix-Blanche » et « Vert-le-Grand » avec un déport de 1500 m environ depuis un seul et même emplacement.

# Projets et actions pour la co

Commission jeunesse  
Sarah Stoebner  
Vice-présidente



## > Grandes vacances : des activités pour les ados

C'est une nouveauté cette année : la commune propose des activités destinées aux jeunes pendant les grandes vacances ! Au programme : du sport, des loisirs et de la culture afin d'occuper de manière ludique la jeunesse grandvertoise. Ces journées permettent de créer du lien entre les participants eux-mêmes, mais aussi avec les équipes encadrantes... Elles donnent également accès au plus grand nombre à des activités enrichissantes et originales pour un coût unique fixé à 5 € par personne.

Le programme :

- **Samedi 4 juillet** : Journée canoë-kayak avec le club Arpajonnais  
*De 8h30 à 18h – Inscriptions à partir du 20 juin*
- **Samedi 25 juillet** : Course d'orientation et piscine à la base de loisirs de Buthiers  
*De 9h à 18h – Inscriptions à partir du 4 juillet*
- **Samedi 8 août** : Sortie vélo  
*De 10h30 à 16h30 – Inscriptions à partir du 4 juillet*
- **Samedi 22 août** : journée à Fontainebleau, visite du château et de la forêt  
*De 9h à 18h – Inscriptions à partir du 4 juillet*

Pour qui : les adolescents de 12 à 17 ans

Modalités : les inscriptions se font en mairie au plus tard une semaine avant l'activité choisie

Tarif : 5 € comprenant le transport, l'entrée pour l'activité et l'encadrement par des professionnels de l'animation. Les pique-niques et goûters sont tirés du sac.

L'été se terminera sur la traditionnelle vente de brioches lors de la fête du village. Elle se tiendra dimanche 30 août à partir de 8h sur la place de la mairie. Les gains récoltés lors de cette journée festive permettront de financer une sortie réservée aux jeunes ayant participé à la vente... Nous comptons sur votre participation active pour faire de cette animation un rendez-vous incontournable pour tous les Grandvertois ! Les inscriptions sont ouvertes à partir du 4 juillet.

Commission com-multimedia  
William Fournier  
Vice-président



## > De nouveaux panneaux électroniques dans la ville

La commune a fait l'acquisition de nouveaux panneaux électroniques, plus modernes que les anciens et bien plus écologiques que les classiques prospectus papier. Ces nouveaux supports d'informations possèdent des qualités graphiques supérieures et des couleurs plus lumineuses permettant la diffusion de messages plus attractifs.

Concernant leur utilisation, celle-ci est facilitée grâce à un système à puce GSM pouvant être piloté depuis n'importe quel ordinateur, via une connexion sécurisée. Ce contrôle à distance permet d'assurer une intervention sous 5 jours maximum en cas de panne.

La commission Multimedia a étudié attentivement le coût de cet investissement. Trois devis ont été élaborés et nous avons retenu la société présentant le meilleur rapport qualité-prix : 22 900 € avec une garantie de 3 ans pièces, main d'œuvre et déplacements.

L'information est primordiale au sein de notre commune et les panneaux électroniques jouent un rôle important dans la ville. Ils permettent la transmission d'informations rapidement, grâce à des messages factuels et précis. Les Grandvertois sont attachés à ce mode de communication qu'ils connaissent depuis 13 ans maintenant, il devenait donc indispensable de remplacer les anciens panneaux de plus en plus souvent en panne...

Vous retrouverez ces nouveaux supports au parking des Marquants et à l'angle de l'école et de l'impasse du Stade. Deux emplacements très appréciés puisqu'ils permettent une lecture aisée des messages.

Il est bon de rappeler que les associations peuvent bien entendu profiter des panneaux pour annoncer un événement ou une manifestation... Ils constituent un véritable outil de communication, créateur de liens entre les Grandvertois et leur ville.



Commission urbanisme  
Pierre Marcille  
Vice-président



## > Travaux : déclaration préalable et permis de construire

Avant d'entreprendre des travaux, il est nécessaire de se renseigner en mairie afin de connaître les démarches administratives requises. En fonction de votre projet, vous saurez si vous devez établir une déclaration préalable ou un permis de construire.

### La déclaration préalable de travaux

La déclaration préalable concerne les petites surfaces. Elle est exigée si vos travaux créent entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si ces travaux concernent une construction existante, située dans une zone urbaine couverte par un PLU (plan local d'urbanisme) ou un document assimilé.

Mais attention, cette hausse du seuil à 40 m<sup>2</sup> ne s'applique pas si vos travaux ajoutent entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface et portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m<sup>2</sup>. Dans ce cas, il faut se tourner vers un permis de construire.

La déclaration préalable est également requise lors d'un changement de destination d'un local ou si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment.

### Le permis de construire

Il est nécessaire pour les travaux créant une nouvelle construction, indépendante de tout bâtiment existant. Ne sont pas concernés les piscines de moins de 10 m<sup>2</sup>, les abris de jardin de moins de 5 m<sup>2</sup> et les travaux faisant l'objet d'une déclaration préalable. Le recours à l'architecte est obligatoire dès lors que l'on atteint 170 m<sup>2</sup> de surface de plancher, et ce quel que soit la surface créée par un projet. Certains travaux d'agrandissement du bâti existant créant moins de 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher sont soumis au permis de construire.

Le règlement de chaque zone du plan d'occupation des sols vous sera remis sur simple demande en mairie. Il regroupe l'ensemble des règles à respecter pour chaque projet.

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION



### Liste : Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

#### La sécurité routière : une inquiétude permanente à Vert-le-Grand !

Le renforcement de la sécurité routière un **axe fort pour notre groupe** lors de campagne municipale de 2014, **nous déplorons aujourd'hui un abandon de la municipalité. Une préoccupation permanente** de la part des parents d'élèves et **une inquiétude majeure** de la part des Grandvertois, une pétition circule d'ailleurs à ce sujet pour réclamer une prise de conscience de la part du maire et de ses élus.

Notre engagement en la matière **s'exprime depuis plus de 10 ans** pour notre association et depuis 1995 pour Stéphane HUET. Pour concrétiser cet engagement nous demandons à la municipalité la désignation d'un élu référent Sécurité routière et de la constitution d'un groupe de travail dédié à cette thématique (vitesse, protection des arrêts de bus scolaire, etc.).

Celui-ci devrait être composé d'élus, de techniciens municipaux mais aussi des usagers de la route tels que la gendarmerie, les écoles, les parents d'élèves et les associations.

**Vos élus, Pascal Bovis et Stéphane HUET**



### Liste : Renouveau pour Vert-le-Grand

#### La MARPA : chronique d'une débâcle annoncée ?

La MARPA peine à trouver des locataires.

En 2011, la commune s'est engagée à s'acquitter du montant des loyers impayés par l'association de gestion de la MARPA de Vert-le-Grand (présidée par Mme Nicole SERGENT, 2<sup>e</sup> maire-adjointe). En avril 2015, 60 000 € sont provisionnés pour couvrir les loyers et charges impayés par l'association de gestion de la MARPA.

Les Grandvertois vont donc commencer à payer la facture ! Espérons qu'il ne s'agit pour la MARPA que d'une mise en route laborieuse !

#### CCVE

La CCVE a décidé de redéfinir la répartition des sièges en son sein. Ainsi, Vert-le-Grand perd un poste de délégué communautaire. **C'est le poste du représentant de Renouveau qui est supprimé.**

Que faut-il penser de notre démocratie qui change les règles en cours de mandat faisant fi du choix des électeurs ?

Document demandé **le 8 mai** pour une transmission **au plus tard le 22 mai.**

#### Contactez vos élus :

**Françoise MAGYAR - Philippe BOUILLAGUET**

[www.renouveauVLG.com](http://www.renouveauVLG.com)

# Sortir à Vert-le-Grand



Comité des fêtes

## Fête du village, un rendez-vous annuel incontournable !



**Comme chaque année, les habitants pourront se réunir pendant 3 jours à la Fête du village. Celle-ci se déroulera du 29 au 31 août 2015, proposant de multiples animations, toutes organisées par le comité des fêtes de la commune. Ce rendez-vous est l'occasion pour les petits et les grands de perpétuer dans la bonne humeur l'ancienne fête du village appelée autrefois « fête des moissons » ! La nouveauté cette année est l'association avec l'APPACE\* pour toujours plus de partage et de découvertes !**



### **Vert-le-Grand, village pilote d'un nouveau projet !**

Le stade accueillera cette année encore la manifestation, fruit d'une longue préparation et organisation du comité des fêtes de la commune. Les organisateurs ont travaillé des mois afin d'offrir à chacun l'occasion de se réunir en s'amusant du samedi 29 août au lundi 31 août. Fidèle à sa réputation, la Fête du village proposera de nombreuses animations parfaites pour clore une période de vacances et d'insouciance ! Pour renouveler le format de l'événement, toujours dans le but d'enrichir la qualité de la Fête du village et de satisfaire encore plus d'habitants, un partenariat avec l'APPACE\*\* (Association de Protection du Plateau Agricole Centre Essonne) a été établi. L'association qui siège actuellement en mairie souhaite faire découvrir à tous les habitants ses valeurs et ses actions. La finalité de ce

partenariat est d'instaurer une nouvelle fête annuelle dans la vie des communes du plateau dont le thème s'articulera autour du milieu agricole.

### **Un week-end riche et intense !**

Pendant ces 3 jours, le mot d'ordre est : la fête ! Pour cela, les habitants auront à disposition un programme dense et diversifié. L'attraction tant attendue de tous est la fête foraine : des manèges, des confiseries, du tir à la carabine ou encore l'incontournable pêche au canard réjouiront les Grandvertois tout le week-end ! Toujours dans un esprit de légèreté, le samedi après-midi sera consacré aux jeux des enfants. Il sera ensuite l'heure de mettre sa plus belle tenue pour se rendre au repas, prêt à danser sur les sets enflammés d'un DJ ! Pour pimenter la soirée, un hypnotiseur viendra performer... Les plus audacieux devront réserver pour participer au spectacle !

Pour se remettre de cette soirée mouvementée, les organisateurs de la fête du village vous donnent rendez-vous Place de la Mairie le dimanche matin pour déguster les brioches vendues par les jeunes du village au profit de l'association jeunesse. La recette permettra d'offrir une sortie supplémentaire aux participants. Toute la journée, vous pourrez savourer des produits du terroir sur le marché des exposants locaux : fromages, légumes, miel ; mais aussi découvrir un berger et son chien, menant son troupeau d'oies, des expositions de matériels récents et anciens, tous seront au rendez-vous ! Cette journée sera également le moment pour les habitants de s'adonner aux jeux traditionnels du « cou du canard » et du « jeu des dames ». Dès le dimanche après-midi, des structures gonflables seront mises à disposition des plus jeunes. Enfin, en soirée, un magnifique feu d'artifice sera lancé au parc de la



Saussay après une retraite aux lampions partie de la mairie.

À noter que tout le week-end, vous pourrez vous régaler de bons pains faits sur place\*\*\* et que le ranch Joshua proposera des balades en poney. Que les plus gourmands se rassurent, un service de restauration sera également installé tout au long des festivités !

### Moments forts !

**29-30-31 août** : Fête foraine

**Samedi 29 août** : Inauguration de la participation de l'APPACE (après le jeu des enfants)

**Samedi 29 août** : Repas, Dj et hypnotiseur (soir)

**Dimanche 30 août** : Feu d'artifice au parc de la Saussay

*\* Pour cette première apparition publique à Vert-le-Grand, l'APPACE a souhaité intégrer entièrement son programme à celui de la Fête du village : toutes les animations s'intercaleront avec celles organisées par le comité des fêtes et seront inaugurées le samedi après le jeu des enfants. Il s'agira du moment idéal où toute la famille est réunie pour promouvoir un futur événement incontournable montrant le dynamisme de la commune ! En ce dernier week-end d'août, seront proposées par l'association des conférences-débats animées par des professionnels sur des questions axées sur l'agriculture.*

*\*\* L'APPACE participe déjà à des manifestations ponctuelles.*

*\*\*\* Le four à pain ambulant sera installé pour deux jours sur le site de la fête.*



### Fête de la musique

Elle aura lieu le **samedi 20 juin à partir de 20h**. En fonction de la météo, Marina, Samantha, Marie, Pierre, les groupes « Jam in the Lift » et les « RBB Rock Boogie Boys » vous donnent rendez-vous, soit Place

de la Mairie soit à la salle Henri Boissière. À la nuit tombée, le traditionnel feu de la Saint-Jean sera allumé. Possibilité de restauration et boissons à la brasserie et au restaurant du village.

### France Je Vous Aime



La commune de Vert-le-Grand a décidé de s'associer au FJA Tour, pour fêter l'arrivée de l'été !

Le FJA Tour est un nouvel événement national qui a pour objectif de montrer tout ce qu'il y a de positif dans notre pays. Venez retrouver, le dimanche 28 juin, toutes les initiatives positives de notre région et de notre pays au cours d'une journée ludique, festive et généreuse. Nos entreprises vous feront découvrir leurs activités et leur histoire, le tout agrémenté de nombreuses animations. Le cercle des entrepreneurs s'associe à cette manifestation. Ce dernier organise une quinzaine commerciale du 15 au 28 juin : promos, tombola chez les commerçants du village.

**Date : dimanche 28 juin de 10h à minuit.**  
**Entrée gratuite.**  
Venez nombreux !

### Samedi 20 juin

Fête de la musique, place de la Mairie ou salle Henri Boissière selon météo.

### Dimanche 28 juin

France Je vous Aime, parking du stade toute la journée.

### Du samedi 29 au lundi 31 août

Fête du village.

### Samedi 5 septembre

Forum des associations, parc du château de la Saussay.

### Dimanche 6 septembre

Brocante organisée par le jumelage Wingham.

### Les rendez-vous de la médiathèque

#### Samedi 5 septembre, 14h-17h

Troc'livres au Forum des associations.

#### Samedi 12 septembre, 26 septembre, 17 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 15h-17h30

Ateliers d'écriture découverte avec Jacques-François Piquet (inscription au 01 64 56 90 93).

#### Vendredi 25 septembre, 20h

Comité de lecture  
« Les millefeuilles ».

### Cet été, la médiathèque et l'EPN sont ouverts !

#### > Juillet et août

- Mardi et vendredi : 17h-20h
- Mercredi : 14h-20h
- Samedi : 10h-13h

**La médiathèque sera fermée exceptionnellement samedi 1<sup>er</sup> août.**

**L'EPN sera fermé du samedi 1<sup>er</sup> au samedi 15 août.**

*Pour les ateliers d'été de l'EPN, se renseigner auprès d'Erwan Kerhervé (01 64 56 60 24).*

### À partir du 1<sup>er</sup> septembre, nouveaux horaires

#### > Médiathèque

- Mardi et vendredi : 15h-20h
- Mercredi : 14h-19h
- Samedi : 10h-13h

#### > EPN

- Mardi et vendredi : 17h-20h
- Mercredi : 14h-19h
- Samedi : 10h-13h

# Tous acteurs du village



## CCAS Plan canicule 2015

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place, en lien avec le Plan Canicule national, un dispositif dans la continuité des directives gouvernementales. Celui-ci prévoit la mise en œuvre d'actions spécifiques par niveau d'alerte pour chaque direction et service et pour chaque population dont il s'occupe.



### Le Plan Canicule du CCAS s'articule autour de 3 axes principaux :

- L'information sur les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs,
- La gestion du Registre des personnes fragiles isolées domiciliées sur la commune. **Pour toute information et inscription : 01 64 56 02 72.**
- La mobilisation des services et l'intervention des agents et des bénévoles en cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3. Une cellule de crise est chargée de coordonner l'ensemble des actions en cas de déclenchement d'alerte.

### Infos pratiques

#### Les lieux climatisés de la commune

- Médiathèque
- Auberge

La commune distribue des brumisateurs d'eau à toutes les personnes inscrites sur le Registre.

#### Numéro Vert national canicule Info Service

0 800 06 66 66  
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

### Les numéros utiles

- > **Inscription Registre des personnes isolées : 01 64 56 02 72**
- > **SAMU : 15**
- > **Pompiers : 18**
- > **Numéro d'urgence unique européen : 112**
- > **Numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit : 115**

### Niveau de veille saisonnière : du 1<sup>er</sup> juin au 31 août de chaque année

L'Institut de Veille Sanitaire (In.V.S.) et Météo France mettent en place leur procédure de veille quotidienne climatique et sanitaire.

Tous les services concernés, au niveau national, départemental et communal vérifient que les dispositifs d'alerte sont opérationnels. Les coordonnées des personnes fragiles sont vérifiées. Des messages de recommandations sanitaires sont diffusés.

### Nos principales recommandations

- > Buvez et continuez à manger,
- > Buvez le plus possible, même sans soif (1,5 litre d'eau par jour au minimum),
- > Ne consommez pas d'alcool,
- > Mangez comme d'habitude, si besoin en fractionnant les repas, et de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée),
- > Rafrâchissez-vous,
- > Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches,
- > Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins 2 heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas, musées... à proximité de votre domicile,
- > Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.
- > Protégez-vous de la chaleur,



- > Évitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12h et 17h) et plus encore les activités physiques : sport, jardinage, bricolage...
- > Si vous devez sortir, restez à l'ombre,
- > Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire,

- > Emportez avec vous une bouteille d'eau,
- > Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil,
- > Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure,
- > Ouvrez les fenêtres la nuit, en provoquant des courants d'air.

## > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Le Pacte Énergie Solidarité

Ce Programme permet aux ménages modestes, qui n'ont pas les moyens de réaliser des travaux d'économies d'énergie, de faire isoler les combles perdus de leur maison pour 1 € (financement jusqu'à 70 m<sup>2</sup> - 10 € le m<sup>2</sup> supp.). **Sous conditions de ressources.**

Cette isolation des combles perdus offre une vraie amélioration thermique : les bénéficiaires gagnent en moyenne de 3 à 4°C en confort et voient leur facture baisser de 25 % environ.

Solution clé en main, simple, rapide et efficace, le Pacte Énergie Solidarité rencontre un grand succès. Plus de 1000 chantiers ont déjà été réalisés sur toute la France et le Programme a reçu la mention spéciale du Jury du Prix de l'Innovation lors du dernier Salon des Maires.

**Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec le CCAS de la mairie : 01 64 56 02 72**

## Nouvel agent service social

Suite au transfert de Virginie GAIOTTI au service finances/personnel pour occuper le poste laissé vacant par Angélique ANTOINE mutée à sa demande dans une autre région, Amélie CARREIRA a été recrutée pour assurer le secrétariat du service social en janvier dernier.

Cette jeune femme a été choisie parmi de nombreuses candidates en raison de sa solide expérience acquise lors de remplacements au sein d'une association d'aide à domicile. Nous lui souhaitons la bienvenue !



## > Relais Assistantes Maternelles (RAM) Faites garder votre ou vos enfants à votre domicile

La garde à domicile peut être nécessaire dans différentes situations :  
- vous travaillez  
- vous avez des activités ou des loisirs personnels  
- vous devez vous déplacer...

Qu'il s'agisse d'une **garde régulière sur l'année ou ponctuelle (Baby Sitting)**, de plusieurs jours ou de quelques heures, la garde à domicile peut être une solution. Si vous avez un ou plusieurs enfants âgés de moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF.

Vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt pour l'emploi d'une personne à votre domicile.

Vous souhaitez avoir des **informations complémentaires.**

Vous souhaitez **vous inscrire sur la liste** « Baby-sitter, Garde à domicile » communiquée aux familles.

**CONTACTEZ le RAM - Christine Treptel  
27 rue de la poste - 91810 Vert-le-Grand  
Tél. répondeur : 01 64 56 84 29  
ramchristinetreptel@wanadoo.fr**



## > C.E.V.L.G. Cercle des entrepreneurs de Vert Le Grand

### Cercle des entrepreneurs

**Association de commerçants/ artisans de VLG et CCVE**

Objectifs de l'association :

- > Promouvoir les Entrepreneurs de Vert-le-Grand et des villes avoisinantes
- > Mener des actions de communication
- > Faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle par la découverte des métiers
- > Proposer des emplois aux habitants
- > Créer des liens entre les différentes entreprises et entre les associations d'entrepreneurs des villes et Communautés de Communes environnantes.

Nouveau président : Charles Hubert de Bellaigue

**Quinzaine commerciale du 15 au 28 juin 2015 : promos, tombola**

### Informations pratiques Fermeture des commerçants de Vert-le-Grand

- > Salon de coiffure : 1<sup>re</sup> semaine d'août
- > Pharmacie Robert : du 06/08 au 23/08
- > Douceur et relaxation : août
- > Brasserie Grandvertois : août
- > Proxi marché : 08/08 au 23/08
- > Boucherie du Villageois : août
- > Les roses du terroir : août
- > Garage Mario : août
- > Garage Croix Boissée : août
- > Jardins du maraîcher : ouvert tout l'été

# Vie pratique



## État civil (du 16/02/15 au 12/06/15)

### Naissances



BOUTAN  
Arona, Omer, Moctar  
06/03/2015



RODRIGUEZ LACHAUSSEE  
Liam, Juan  
24/03/2015

### Mariage

Mélanie RODRIGUEZ et Clément LACHAUSSEE

06/06/2015



### Horaires de tonte et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc. ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



### Interdiction de feu : que faire de vos déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est interdit.

Les déchets verts sont collectés sur demande par la CCVE ou peuvent être déposés à la plateforme écologique de Vert-le grand :

Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis  
Matin : 9h30 à 12h00 - Après-midi : 13h30 à 18h00  
Le dimanche : de 9h30 à 12h30



### Opération tranquillité vacances

Vous souhaitez partir en vacances en toute tranquillité ?

Contactez la Police Municipale afin de bénéficier du programme de surveillance des logements.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie.



### Période de congés et fermetures annuelles

Durant l'été, votre **mairie** sera fermée tous les samedis, du 11 juillet au 22 août inclus.

### Ours :

Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 42 - Juin 2015

- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Service communication : Raymonde Gaiotti et Céline Schintgen
- Crédits photos : mairie et associations - Pierre Boinay et Marcel Demilly
- Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48
- Maquette : Marc Ogienko-Figuères - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Guillaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

## Infos pratiques

### Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72

Fax : 01 64 56 22 55

Mail : [commune-vert-le-grand@wanadoo.fr](mailto:commune-vert-le-grand@wanadoo.fr)

Site : [www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com)

### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

### EPN

#### Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24

Mail : [epn.vlg@gmail.com](mailto:epn.vlg@gmail.com)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 17h à 20h
  - Mercredi de 14h à 20h
  - Samedi de 10h à 13h
- Animateur : Erwan KERHERVÉ

### Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93

Mail : [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)

[www.mediathèque.vertlegrand.com](http://www.mediathèque.vertlegrand.com)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 17h à 20h
  - Mercredi de 14h à 20h
  - Samedi de 10h à 13h
- Responsable : Françoise ROQUES

### Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.

Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

### Relais Assistantes Maternelles

#### Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

**Animations assistantes maternelles / enfants :**  
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)

#### Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

### Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).

Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h et le mercredi de 7h30 à 8h30.

Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

### Centre de loisirs

Ouvert les mercredis de 13h30 à 19h et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

### Police municipale

06 89 64 31 99 / 06 89 64 27 32

### Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.